

pauvreté. Cette manifestation a fourni aux représentants de la marche une occasion de présenter leur opinion quant à la façon dont la pauvreté et la violence ont des effets sur les femmes et les petites filles dans le monde entier et présenter aux gouvernements et aux fonctionnaires de l'ONU les recommandations découlant des activités liées à la marche dans le monde entier. Elle a également donné aux participants, dont la Secrétaire générale adjointe, Louise Fréchette, et la Sous-secrétaire générale et conseillère spéciale sur l'égalité entre les sexes et la promotion de la femme, Angela King, des représentants de missions permanentes auprès des Nations Unies, des fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU et à d'autres ONG, une occasion de discuter de stratégies de lutte contre la pauvreté et la violence fondée sur le sexe.

---

**Confier à l'OEA le mandat d'encourager le soutien parmi les gouvernements et les organisations de la société civile, et promouvoir des programmes appropriés afin de mener à bien cette initiative, ainsi que demander à la Banque interaméricaine de développement de mettre au point et d'appliquer, de concert avec les États intéressés et d'autres institutions interaméricaines, des mécanismes financiers hémisphériques se consacrant particulièrement à la mise en oeuvre des programmes visant le renforcement de la société civile et des mécanismes de participation du public.**

Le gouvernement du Canada demeure déterminé à garantir une plus grande participation de la part d'organisations non gouvernementales (ONG) aux activités de l'Organisation des États américains. Le Canada est considéré comme étant un important défenseur de la société civile en raison de son soutien à l'élaboration des lignes directrices sur la société civile et à la constitution du Comité de la participation de la société civile aux activités de l'OEA (CSC).

Les lignes directrices relatives à la société civile ont été conçues pour des organisations de la société civile cherchant à participer plus activement à l'OEA. Le Bureau du suivi des sommets est chargé de l'enregistrements des organisations de la société civile, et les lignes directrices sont disponibles à l'adresse suivante : [www.oas.org](http://www.oas.org).

Créé par l'Assemblée générale de l'OEA en juin 1999, le CSC est chargé de garantir des procédures claires, transparentes et efficaces pour l'interaction entre la société civile, les gouvernements nationaux et d'autres organes politiques de l'OEA. Pour plus de renseignements sur les activités du Comité, prière de consulter le site suivant : [www.civil-society.oas.org](http://www.civil-society.oas.org).

Le Canada a également joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et l'adoption, en 2000, du Programme interaméricain des droits fondamentaux des femmes et de l'équité et de l'égalité entre les sexes, programme qui souligne la nécessité d'encourager la coopération entre les organisations de la société civile et les États membres, et les reconnaît comme étant des partenaires en vue de la promotion et de la réalisation de l'égalité entre les sexes.

Pour la toute première réunion des ministres ou des plus hautes autorités chargés de la promotion de la femme des membres de l'OEA, organisée par la Commission interaméricaine des femmes en avril 2000, le Canada a activement encouragé la promotion de la société civile. En outre, le Canada a inclus deux représentants d'ONG au sein de sa délégation officielle.